

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/06/2025 - 11990 - 2008 B 02488 - 504 330 572 - A VOTRE ECOUTE

A VOTRE ECOUTE SARL

115 Gde Rue Charles de Gaulle

94130 NOGENT SUR MARNE



*ad. l'éc. conf. l'éc.
Guillane Carlier*

PLAQUETTE ANNUELLE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CABINET MILHEM SARL
Société d'expertise comptable
4 Place Général Leclerc
94130 NOGENT-SUR-MARNE
Tél : 01 53 99 15 40
www.milhem.fr

Cabinet
Milhem

CABINET MILHEM

A VOTRE ECOUTE SARL

Page :

1

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 750		1 750	1 750
	Fonds commercial (1)	230 000		230 000	230 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	67 363	37 716	29 647	39 402
	Autres immobilisations corporelles	478 981	167 884	311 098	272 509
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	23 647		23 647	23 600
TOTAL (II)		801 741	205 599	596 142	567 261
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	18 769	2 815	15 954	23 903
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	56 503	1 222	55 281	149 872
	Autres créances	58 679		58 679	40 847
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	74 605		74 605	39 647
	Charges constatées d'avance	5 711		5 711	11 993
	TOTAL (III)	214 266	4 038	210 228	266 262
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 016 007	209 637	806 370	833 523

(1) dont droit au bail

230 000

230 000

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

CABINET MILHEM

A VOTRE ECOUTE SARL

Page :

2

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	7 500	7 500
	RESERVES		
	Réserve légale	750	750
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	288 561	268 603
	Résultat de l'exercice	40 509	39 458
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	5 173	
	Total des capitaux propres	342 494	316 311
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	169 842	172 402
	Emprunts et dettes financières divers (3)	52 420	75 229
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 224	188 907
	Dettes fiscales et sociales	61 714	59 224
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	21 677	21 450
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	463 876	517 211
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	806 370	833 523
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	40 509,18	39 457,90
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	343 639	386 046
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	883	128
	(3) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode PEPS (premier entré, premier sorti).

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CABINET MILHEM	A VOTRE ECOUTE S.A.R.L.	Page : 7
----------------	-------------------------	----------

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	231 750					231 750
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	231 750					231 750
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	67 363					67 363
	Instal., agencement, aménagement divers	303 804		11 276		2 575	312 504
	Matériel de transport	40 453		59 990		1 080	99 363
	Matériel de bureau, mobilier	57 749		17 708		8 343	67 114
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	469 369		88 973		11 998	546 344
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	23 600		228		181	23 647
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 600		228		181	23 647
TOTAL		724 720		89 201		12 179	801 741

CABINET MILHEM	A VOTRE ECOUTESARL	Page : 8
-----------------------	---------------------------	-----------------

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	27 961	9 755		37 716
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	97 785	25 554	2 141	121 198
	Matériel de transport	5 778	16 177	1 080	20 875
	Matériel de bureau, mobilier	25 934	7 002	7 126	25 810
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	157 458	58 488	10 347	205 599
TOTAL		157 458	58 488	10 347	205 599

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

CABINET MILHEM	A VOTRE ECOUTE SARL	Page : 9
-----------------------	----------------------------	-----------------

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	4 218	75	1 478	2 815
	Sur comptes clients	1 222			1 222
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 441	75	1 478	4 038
TOTAL GENERAL		5 441	75	1 478	4 038
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			75	1 478	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

CABINET MILHEM	A VOTRE ECOUTE SARL	Page : 10
-----------------------	----------------------------	------------------

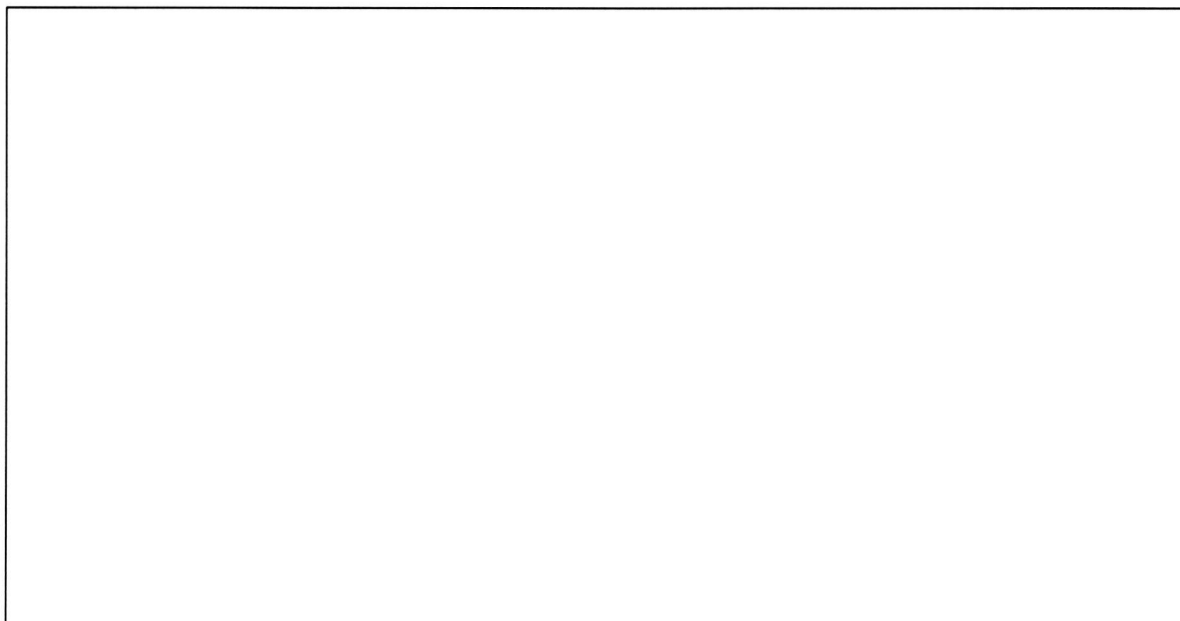
Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	23 647		23 647
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	56 503	56 503	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 874	14 874	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	43 805	43 805	
	Charges constatées d'avances	5 711	5 711	
TOTAL DES CREANCES		144 539	120 892	23 647
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	883	883		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	168 959	48 722	114 677	5 560
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	158 224	158 224		
	Personnel et comptes rattachés	25 482	25 482		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 651	25 651		
	Impôts sur les bénéfices	514	514		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 541	3 541		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 453	6 453		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	52 493	52 493		
	Autres dettes	21 677	21 677		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		463 876	343 639	114 677	5 560
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		40 100			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		43 414			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

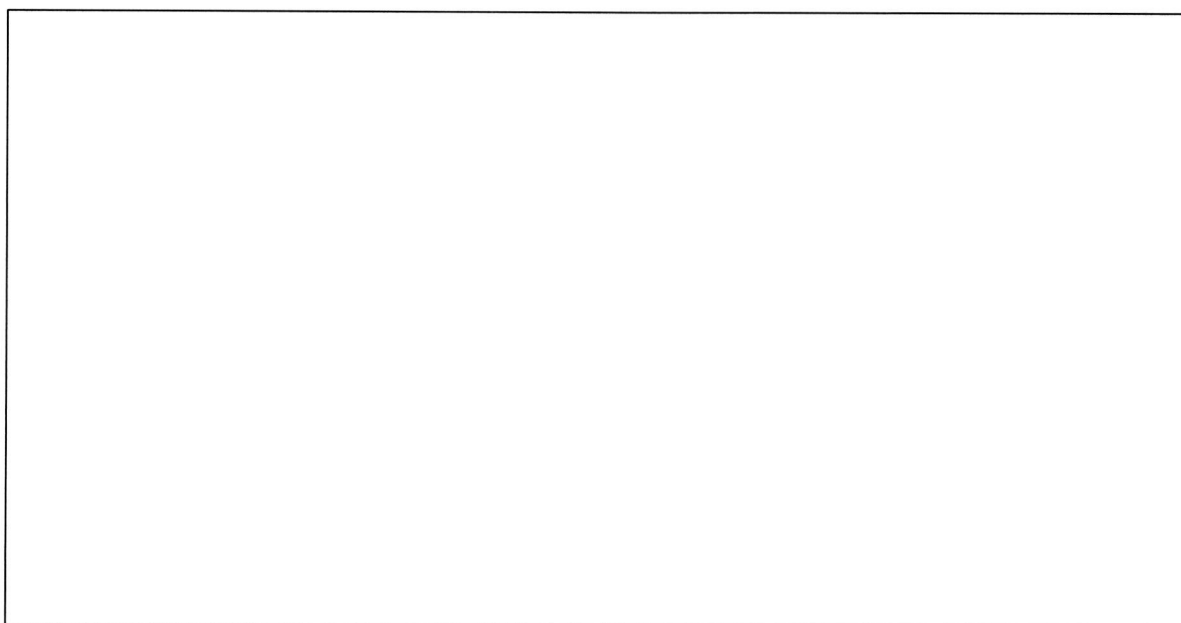
Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	180	679	(499)	-73,47
Autres créances	35 496	19 562	15 934	81,45
TOTAL	35 676	20 241	15 435	76,26



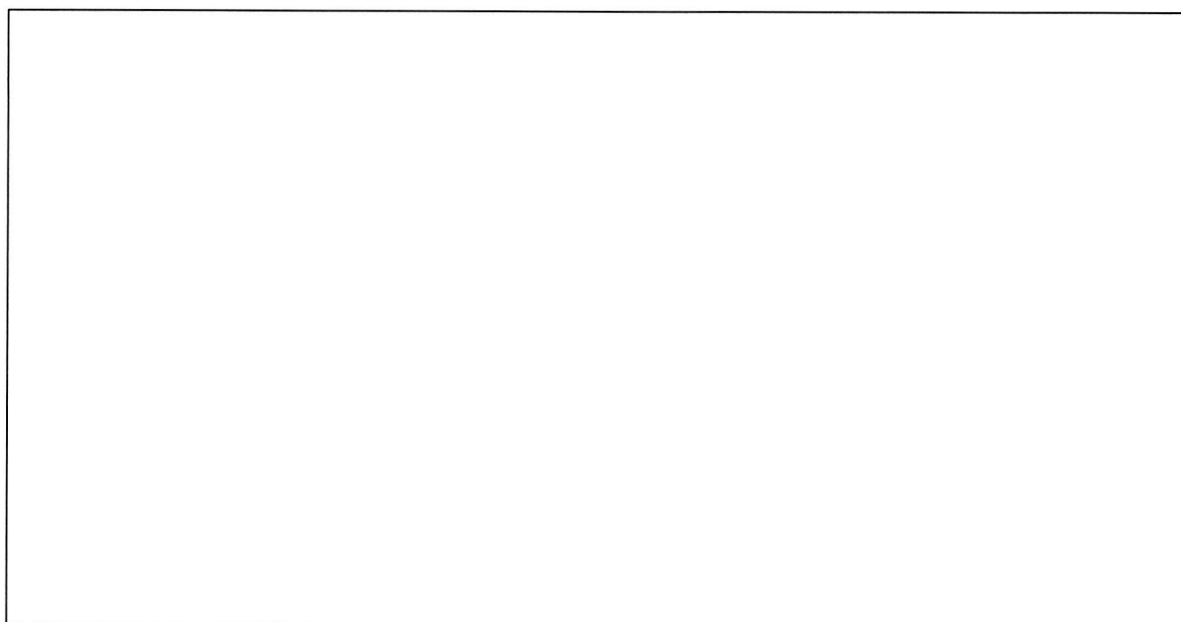
Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 022	269	753	279,80
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 930	5 088	7 842	154,13
Dettes fiscales et sociales	23 338	26 543	(3 205)	-12,07
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	234	76	158	208,98
TOTAL	37 524	31 976	5 548	17,35



Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	5 711	11 993	(6 282)	-52,38
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	5 711	11 993	(6 282)	-52,38



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
234 000	234 000
234 000	234 000
234 000	234 000

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties
Garantie et caution sur prêts

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :
Les dirigeants
Les filiales
Les participations
Les autres entreprises liées

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Compte tenu de la faible ancienneté de la société et de la structure de ses effectifs, il a été jugé que les engagements en matière de pensions et de retraite n'ont pas de caractère significatif à la date de la clôture.

A VOTRE ECOUTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 €
Siège social : 115 Grande rue Charles de Gaulle
94130 NOGENT SUR MARNE

RCS : Créteil B 504 330 572

RAPPORT SPECIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Une convention visée à cet article a été conclue au titre de l'exercice écoulé, dont les caractéristiques sont les suivantes :

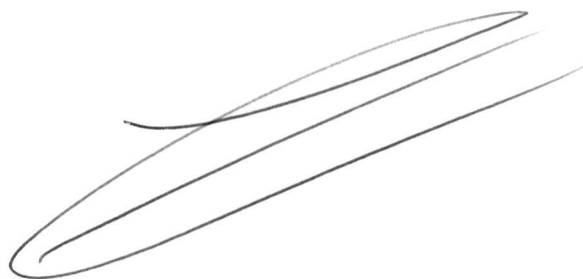
- Madame Ophélie DUPONT-CAILLOU est salariée de la société A VOTRE ECOUTE depuis le 04/03/2010. En 2021, la salariée a perçu une rémunération de 20 908 euros brut.

Madame Ophélie DUPONT-CAILLOU est l'épouse de M. Guillaume CAILLOU.

- Selon le bail commercial conclu au 18 mars 2014 entre la société A VOTRE ECOUTE et la société STONES. La société STONES a facturé les loyers et les charges locatives pour un montant total de 28 489,28 euros HT en 2021.

M. Michel CAILLOU et M. Guillaume CAILLOU sont associés de la société STONES.

La Gérance



A VOTRE ECOUTE

*Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 €*

*Siège social : 115 Grande rue Charles de Gaulle
94130 NOGENT SUR MARNE*

RCS : Créteil B 504 330 572

RAPPORT DE GESTION de la gérance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2021, l'activité de la Société a été la suivante :
Recherche de clients, réalisation des ventes de matériels de correction auditive et d'optique lunetterie, ainsi que toutes prestations.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2022 sont les suivants :
Poursuite du développement de la clientèle.
Maintien des dépenses de fonctionnements.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2021, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Rien à signaler

- Autres événements :

Dépenses non déductibles

Nous vous demandons de vous prononcer sur les dépenses et charges non déductibles fiscalement engagées au cours de cet exercice pour un montant de 724 €, générant un impôt de 192 €.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Rien à signaler

RESULAT - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 324 468 euros contre 1 016 371 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 30,31%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 496 328 euros contre 378 142 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 31,25%.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 86 724 euros contre 55 165 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 57,21%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 4 comme pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 278 734 euros contre 977 991 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 30,75%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 52 236 euros contre 58 731 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 11,06%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de – 1 875 euros des produits et frais financiers, il s'établit à 50 361 euros contre 57 029 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 11,69%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de – 950 euros contre un solde de – 9 034 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 8 902 euros contre 8 537 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par un bénéfice de 40 509 euros contre un bénéfice de 39 458 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 2,66%.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 40 509,18 €, décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	40 509,18 €
Report à nouveau antérieur	288 561,18 €
Pour former un bénéfice distribuable de	329 070,36 €
A la distribution de dividendes	24 000,00 €
Le solde en « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à	305 070,36 €
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 313 950,36 €.	

Le dividende unitaire est donc de 32 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au 27/07/2022.

Ce dividende, qui a donné lieu, en totalité, au paiement de l'acompte susvisé, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Les associés, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<i>EXERCICE</i>	<i>DISTRIBUTION GLOBALE</i>	<i>REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT</i>	<i>REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT</i>
31-12-2018	11 925 €	11 925 €	0 €
31-12-2019	12 000 €	12 000 €	0 €
31-12-2020	19 500 €	19 500 €	0 €

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Rémunération du gérant

Nous vous proposons aussi de bien vouloir ratifier la rémunération brute allouée au gérant M. Guillaume CAILLOU sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le gérant continuera à percevoir une rémunération sur l'exercice suivant.

En outre, il pourra prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Un rapport spécial a été établi sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du code de commerce. Nous vous demanderons son approbation ainsi que la convention qui y est décrite.

Nous vous rappelons que le présent rapport et la résolution relative à l'affectation des résultats devront être déposés avec les comptes annuels auprès du registre du commerce et des sociétés.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

cert. f. x
confiance



A VOTRE ECOUTE

*Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 €
Siège social : 115 Grande rue Charles de Gaulle
94130 NOGENT SUR MARNE*

RCS : Créteil B 504 330 572

TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constatée que les comptes font apparaître un bénéfice de 40 509,18 €, décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	40 509,18 €
Report à nouveau antérieur	288 561,18 €
Pour former un bénéfice distribuable de	329 070,36 €
A la distribution de dividendes	24 000,00 €
Le solde en « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à	305 070,36 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 313 950,36 €.

Le dividende unitaire est donc de 32 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au 27/07/2022.

Ce dividende, qui a donné lieu, en totalité, au paiement de l'acompte susvisé, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Les associés, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<i>EXERCICE</i>	<i>DISTRIBUTION GLOBALE</i>	<i>REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT</i>	<i>REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT</i>
31-12-2018	11 925 €	11 925 €	0 €
31-12-2019	12 000 €	12 000 €	0 €
31-12-2020	19 500 €	19 500 €	0 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

certifié conforme



A VOTRE ECOUTE

*Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 €*

*Siège social : 115 Grande rue Charles de Gaulle
94130 NOGENT SUR MARNE*

RCS : Créteil B 504 330 572

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le trente juin,
A dix-neuf heures

Les associés d'A VOTRE ECOUTE, société à responsabilité limitée au capital de 7 500 €, divisé en 750 parts de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur CAILLOU Guillaume	746 parts sociales
- Monsieur CAILLOU Michel	1 part sociale
- Madame CAILLOU Monique	1 part sociale
- Madame CAILLOU Madeleine	2 parts sociales

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 750 parts sociales

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 750 parts, soit plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Guillaume CAILLOU, gérant associé.

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération du gérant,
- Questions diverses,

CC

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constatée que les comptes font apparaître un bénéfice de 40 509,18 €, décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	40 509,18 €
Report à nouveau antérieur	288 561,18 €
Pour former un bénéfice distribuable de	329 070,36 €
A la distribution de dividendes	24 000,00 €
Le solde en « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à	305 070,36 €

CC

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 313 950,36 €.

Le dividende unitaire est donc de 32 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au 27/07/2022.

Ce dividende, qui a donné lieu, en totalité, au paiement de l'acompte susvisé, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Les associés, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<i>EXERCICE</i>	<i>DISTRIBUTION GLOBALE</i>	<i>REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT</i>	<i>REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT</i>
31-12-2018	11 925 €	11 925 €	0 €
31-12-2019	12 000 €	12 000 €	0 €
31-12-2020	19 500 €	19 500 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération brute perçue par le gérant, Monsieur Guillaume CAILLOU sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 pour un montant total de 322 594 €, incluant un avantage en nature de 1 594 euros.

Le gérant continuera à percevoir une rémunération sur l'exercice suivant.

Il aura droit, en outre, au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

GC

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.

Guillaume Hoc
est-li confère